

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 14 JANVIER 2018
Procès-verbal n° 01-2018

L'an deux mille dix-huit, le quatorze janvier, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Jean-Pierre Rougeaux, son Maire en exercice, qui a présidé la séance successivement en sa qualité de doyen de l'assemblée puis de Maire.

Présents: Jean-Pierre ROUGEAUX - Laurence CLEMENT-GUY - Jean-Claude ROUGET- Stéphanie FEUTRIER - Dominique RETORNAZ - Marie-Pierre RAMBAUD - Jean-Marie MARTIN - Béatrice BAILLY - Pascal CLAPPIER - Odile MAGNIN - Eric GIRAUD - Maud GOBERT - Jacques PRAT - Corine FALCOZ - Patrick LE GUENNEC

1- INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Jean-Pierre Rougeaux, Maire, donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 07 janvier 2018, et procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

La liste conduite par Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX – tête de liste « Un nouvel élan responsable pour Valloire – bon sens et intégrité » a recueilli 411 suffrages et a obtenu 12 sièges.

Sont élus :

- Jean - Pierre ROUGEAUX
- Laurence Clement- Guy
- Jean-Claude Rouget
- Stéphanie Feutrier
- Dominique Retornaz
- Marie-Pierre Rambaud
- Jean-Marie Martin
- Béatrice Bailly
- Pascal Clappier
- Odile Magnin
- Eric Giraud
- Maud Gobert

La liste conduite par Monsieur Jacques Prat– tête de liste « Réunis pour Valloire » a recueilli 356 suffrages soit 3 sièges.

Sont élus :

- Jacques Prat
- Corine Falcoz
- Patrick Le Guennec

Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire, déclare le Conseil Municipal installé, tel qu'il a été constitué lors des élections du 7 janvier 2018.

2- ÉLECTION DU MAIRE

Se présente à l'élection du Maire, Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX.

Après vote à bulletin secret, Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX obtient 12 voix :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- nombre de bulletins blancs : 3
- suffrages exprimés : 12
- majorité requise : 7

Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX est proclamé Maire et immédiatement installé.

3- DÉTERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des votants, la création de quatre postes d'adjoints au Maire.

4- ÉLECTION DES ADJOINTS

La liste conduite par Monsieur Jean-Claude Rouget est candidate et après vote à bulletin secrets, obtient 12 voix :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- nombre de bulletins blancs : 3
- suffrages exprimés : 12
- majorité requise : 7

Sont donc proclamés Adjoints au Maire et immédiatement installés :

- 1^{er} adjoint Monsieur Jean-Claude Rouget
- 2^{ème} adjointe Madame Laurence Clément- Guy
- 3^{ème} adjoint Monsieur Dominique Retornaz
- 4^{ème} adjointe Madame Stéphanie Feutrier

5- DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS COMMUNAUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOREA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne comme représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la SOREA les élus suivants :

- Jean-Pierre ROUGEAUX
- Jean-Claude ROUGET
- Jean-Marie MARTIN

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce dimanche 14 janvier 2018 à 18h15.